



DÉCLARATION LIMINAIRE INTERSYNDICALE AU CSA DU 03/06/2025

Monsieur le Président,

Le contexte particulièrement difficile dans lequel se trouvent les agents de l'OFB est lié à :

- une hostilité de certains syndicats agricoles envers notre établissement, et non de l'ensemble du monde agricole,
- une hostilité de certaines personnalités du monde politique
- une régression de la prise en compte de la protection de l'environnement.

Au lieu d'un soutien fort et sans équivoque de la part du gouvernement, les agents de l'OFB ont fait l'objet d'attaques verbales de deux Premiers Ministres et de parlementaires.

Au lieu de vous tourner vers l'intersyndicale pour élaborer une sortie de crise de l'établissement vous avez choisi de proposer seul, sans concertation, 10 mesures qui répondent aux revendications de certains syndicats agricoles mais pas aux revendications des personnels de l'OFB, pourtant en souffrance depuis longtemps.

Depuis le début, nous vous alertons sur le fait que les agents de l'OFB ne sont pas responsables de la crise agricole. Vous détenez cependant une part de responsabilité dans la crise que vivent les agents de l'OFB.

Si le gouvernement, nos Ministres et notre Direction Générale souhaitent « sortir » de notre crise, l'Intersyndicale vous propose plusieurs mesures urgentes à mettre en œuvre :

1 – Dialogue social sincère et amélioration des conditions de travail

2 – Stop à la surcharge de travail

3 – Revalorisation des retraites des inspecteurs de l'environnement

4 – Amélioration du traitement des contractuels

5 – Équité salariale

6 – Plan psycho-social

7 – Reconnaissance du rôle de l'OFB dans la protection de l'environnement

8 – Formation du monde agricole

9 – Assez de palabres, des actions concrètes

Nous avons souhaité ajouter de nombreux points à l'ordre du jour, car nous estimons que depuis 5 ans nous n'avons pas été entendus. Ces sujets doivent être traités comme points et non comme

questions diverses qui resteront, comme d'habitude sans réponse ou avec, dans le meilleur des cas, un traitement accéléré en fin de séance.

Les sujets, les vrais sujets, qui intéressent nos agents, ce n'est pas la « raison d'être », ce n'est pas la « charte de déontologie » c'est de pouvoir exercer leurs missions dans de bonnes conditions, d'être soutenus par la chaîne managériale, d'avoir une rémunération juste et décente, d'obtenir des réponses à leurs interrogations (les promotions, leur carrière, leur sécurité, leur condition de travail, la retraite, la santé, ...) et pouvoir retrouver du sens dans leur quotidien.

Tant de points soulevés par nous, représentants du personnel, et restés sans réponse. Nous aimerions donc pouvoir sortir de cette instance en ayant la sensation que les agents sont enfin entendus.

Les sujets ajoutés à notre ordre du jour doivent être impérativement tous abordés et si le temps nous manque il faudra reprogrammer un nouveau CSA à très brève échéance.

Nous exigeons aujourd'hui des réponses concernant :

Sur les sujets d'ordre général

- Schéma des emplois avec les -25 ETP en 2025 (qui, où ?)
- Marché voyageur JANCARTHER (bilan et perspectives, certains agents ne pourront pas avancer leur frais de déplacement ?)
- Échéancier des chantiers 2025 (soumis à avis) :
 - Ø Charge de travail
 - Ø Dimensionnement des effectifs de l'OFB : point sur les schémas d'emplois attribués à l'établissement
 - Ø Attractivité et mobilités
 - Ø Livraison de la base de données sociales unique et RSU 2024
 - Ø Chantier de l'ITT *avant la mise en place du nouvel outil de gestion du temps*
 - Ø Mise en œuvre et suivi plan d'actions suite à l'enquête psychosociale
 - Ø Instructions nautique et montagne
 - Ø Lutte contre les discriminations, et actions en faveur de la diversité et de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes : préparation d'un plan handicap, mise à jour du plan égalité professionnelle (index égalité), et lancement d'actions de sensibilisation permettant de prévenir les discriminations.
 - Ø Stratégie pluriannuelle de formation 2026-2028
 - Ø GT formation préalable à l'offre de formation 2026
 - Ø Déclinaison des dispositions de l'accord ministériel sur le droit à la déconnexion sous la forme d'une fiche réflexe et discussion sur la nécessité d'un plan d'action
 - Ø Débat sur la politique indemnitaire de l'établissement
 - Ø Retraite progressive, communication a réalisé auprès des agents et sur l'intranet comme cela avait été convenu

Ø Mise en œuvre de la subrogation, calendrier de mise en place et GT

Ø Restauration collective

- Audit des fonctions supports désormais sollicité par au moins 3 organisations syndicales

Sur les sujets ressources humaines :

- Point sur la réorganisation DRH, combien d'agents en poste, combien de renfort depuis début 2024, formation SI RenoIRH ?
- Versement d'une prime aux agents DRH dans le cadre de la réorganisation CSA 05/10/2023

A ce jour, qu'en est il ? De plus, sur ce point y a t'il eu une étude d'impact sur la charge de travail des agents ? Pour mémoire, il avait été spécifié lors de ce point, que cette réorganisation était réalisée pour alléger le travail des agents

- Programmation d'un webinaire à destination des agents pour lecture et compréhension des fiches de paye
- Les fiches de paye incorrectes (régularisations, qui, quand, combien ?)

Force est de constater que les réunions DRH et syndicats ne servent à rien puisque les dossiers qui y sont évoqués ne sont toujours pas résolus. Les agents transmettent leurs questions à leur correspondant DRH , il faudrait que les dossiers soient pris en charge étudiés et que des solutions soient trouvées urgemment.

- La prise en charge des IJ (transmettre un courrier individuel aux agents concernés pour informer de la reprise des trop perçus, quand, comment, combien ?)
- Comité de suivi prévu par l'Accord Télétravail du 17/10/2022 : ça démarre quand ?
- Promotions choix définitifs de l'OFB vers Ministère non communiqués ?

Sur les sujets dialogue social, représentation des personnels :

- Transmission des PV signés aux membres des instances
- Formation des élus CAP et aux comités médicaux : les délais de formation qui avaient été communiqués le 09 janvier 2025 par mail (sessions février/mars) n'ont pas été respectés et aucune date n'a été annoncée
- Fixer des dates d'intervention des organisations syndicales auprès des nouveaux arrivants

En Mars dernier nous, représentants du personnel nous vous alertions avant que la situation devienne incontrôlable car nous étions tous conscients que l'année 2025 démarrait dans un climat extrêmement morose, le moral des agents était au plus bas et la mobilisation exceptionnelle du 31 janvier 2025 n'a fait que confirmer nos craintes.

L'OFB dans sa 6ème année d'existence voit son dialogue social se rompre et c'est inacceptable.